

## Abonnements "AG-FLEXI"

La commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants **cinq** abonnements "AG-FLEXI" (**sept** depuis le mois de mars) pour profiter d'escapades d'une journée en train, car postal ou bateau, au prix de **Fr. 35.-** la carte journalière.

Prix annuel d'un abonnement Fr. 11'300.-.

C'est auprès de la bourse communale d'Ecublens que les cartes journalières peuvent être obtenues.



© Photo CFF

### Décompte annuel

Mois	Nombre de billets à disposition	Nombre de billets vendus	Montant Encaissé
Janvier	155	112	Fr. 3'920.-
Février	140	115	Fr. 4'025.-
Mars	217	156	Fr. 5'460.-
Avril	210	175	Fr. 6'125.-
Mai	217	190	Fr. 6'650.-
Juin	210	191	Fr. 6'685.-
Juillet	217	199	Fr. 6'965.-
Août	217	212	Fr. 7'420.-
Septembre	210	189	Fr. 6'615.-
Octobre	217	202	Fr. 7'070.-
Novembre	210	167	Fr. 5'845.-
Décembre	217	190	Fr. 6'650.-
	<b>2'437</b>	<b>2'098</b>	<b>* Fr. 73'430.-</b>

### Récapitulatif

Total du nombre de billets à disposition	Total du nombre de billets vendus	Taux d'utilisation en %
2'437	2'098	86.09

\* huit abonnements journaliers ont été restitués à la commune de St-Sulpice en début d'année, donc total final Fr. 73'150.-.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Abonnements "CGN"

La commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants trois abonnements généraux 1<sup>ère</sup> classe de la CGN donnant droit, durant une journée, au libre parcours sur le lac Léman (non valable sur les croisières événementielles), au prix de **Fr. 15.-** par jour et par abonnement. Prix de revient annuel pour la commune d'Ecublens: Fr. 2'000.- par abonnement.



© Photo CGN

C'est auprès de la bourse communale d'Ecublens que les abonnements peuvent être loués.

### Décompte annuel

Mois	Nombre d'abonnements au porteur à disposition	Nombre d'abonnements journaliers vendus	Montant encaissé
Janvier	93	0	Fr. 0.-
Février	84	3	Fr. 45.-
Mars	93	1	Fr. 15.-
Avril	90	0	Fr. 0.-
Mai	93	7	Fr. 105.-
Juin	90	22	Fr. 330.-
Juillet	93	49	Fr. 735.-
Août	93	61	Fr. 915.-
Septembre	90	38	Fr. 570.-
Octobre	93	9	Fr. 135.-
Novembre	90	2	Fr. 30.-
Décembre	93	4	Fr. 60.-
	<b>1'095</b>	<b>196</b>	<b>Fr. 2'940.-</b>

### Récapitulatif

Total du nombre d'abonnements à disposition	Total du nombre d'abonnements vendus	Taux d'utilisation en %
1'095	196	17.89 %

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Mobilité

### Mobilité douce

L'étude du schéma directeur des déplacements de la commune d'Ecublens a été lancée cette année et se terminera en 2011. Ce document complétera, coordonnera et mettra à jour les différents plans de circulation, de mobilité ou cyclables existants et en projet, en considérant en priorité les déplacements des piétons et des vélos.

Avec le démarrage du chantier du centre socioculturel, une partie de la "Croisée des chemins" se met en place. Afin de compléter l'aménagement de ces cheminements pour les piétons et les cyclistes au sein du quartier du Croset, une démarche participative et citoyenne est prévue en 2011.

A la suite du rapport du conseil d'établissement d'Ecublens concernant la sécurité sur le chemin de l'école, un groupe de pilotage, chargé de trouver des solutions aux problématiques soulevées, a été créé.

### Réseau cyclable

Le réseau cyclable d'Ecublens se développe au gré des opportunités de réfection des revêtements ou d'amélioration des tronçons routiers à la circulation des vélos.



En 2010, des aménagements pour les cycles ont été réalisés sur la route du Bois entre le chemin de la Motte et la route de Crochy, sur le chemin des Esserts, sur les chemins du Dévent et de la Motte, ainsi que sur la route de la Pierre entre le che-

min du Dévent et la route Neuve. Entre ces deux derniers carrefours, un cheminement cyclable en site propre, passant par le chemin de la Chiésaz, a en outre été créé pour permettre de contourner en toute sécurité l'étroit passage de la route de la Pierre, le long du Home Clair-Soleil.

### Stationnement des vélos



L'étude du Bike & Ride à la station du m1 de Crochy se poursuit. La recherche d'un système de box individuels fermés n'a pas permis de trouver une solution suffisamment efficace, intégrée et économique. Une étude interne à l'administration est encore en cours, avec la collaboration de Velopass, pour la création d'une "vélostation" collective.

Les stationnements pour vélos ont également été améliorés sur le territoire communal avec la pose d'arceaux de sécurité au refuge communal, au collège du Croset, aux terrains de sport du Pontet, au cimetière, au parking de Mon Repos, ainsi qu'à l'entrée de la salle de sport de la Coquerellaz. D'autres sont encore prévus en 2011 et 2012 avec, selon les résultats d'une étude en cours, la possibilité d'installer également des bornes pour les vélos en libre service (VLS).

## Bike to Work

L'administration communale d'Ecublens a participé à l'action "A vélo au boulot" qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2010. Le but pour les employés communaux était d'utiliser le vélo pour se rendre au travail au moins la moitié des jours travaillés, en combinaison éventuelle avec les transports publics, et de prendre ainsi part au concours organisé à l'échelle nationale.

Plus de 51'000 personnes en Suisse se sont rendues sur leur lieu de travail à vélo par une météo plutôt changeante. De l'administration communale, seules deux équipes de quatre personnes se sont prêtées au jeu avec plus ou moins de succès.

## Semaine de la mobilité

En 2010, la semaine de la mobilité était placée sous le thème de la santé au travers du slogan: "bougez futé, vivez mieux". Une occasion de plus de prendre soin de soi au travers de ses déplacements quotidiens. Du 11 au 25 septembre, une trentaine de communes vaudoises ont mis sur pied une multitude d'actions.

A Ecublens, la journée du 25 septembre était l'occasion de proposer des activités pour la population sur les terrains de sport du Pontet: ateliers d'initiation au Nordic Walking, essais de vélos électriques, check-up vélo, foire à vélos, gymkhana pour les enfants et présentation des véhicules Mobility.

Un concours photo-mobilité intitulé "cliché d'Ecublens", dont le but était de se balader sur l'un des parcours proposés pour l'occasion et de prendre une photo insolite ou drôle en rapport avec la mobilité, a également été organisé, avec peu de participation.

Durant la semaine, 21 personnes ont pu profiter des cartes journalières Mobilis mises à disposition aux guichets de l'administration communale, en renonçant le temps d'une journée à utiliser la voiture au profit des transports en commun.

Les entreprises de la commune étaient par ailleurs conviées à un forum mobilité et à une présentation des plans de mobilité par des spécialistes.



Lors de la traditionnelle journée "à pied à l'école" du 24 septembre, une action de sensibilisation a été mise en place avec le soutien de Polouest sur les 4 sites des écoles d'Ecublens. Les parents – automobilistes ont reçu un carton jaune symbolique les sensibilisant à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école et faisant la promotion des pédibus.

## Plan de mobilité de l'administration communale

Par l'étude d'un plan de mobilité, l'administration communale vise une diminution des impacts négatifs liés à la mobilité individuelle motorisée des déplacements, en provoquant des motivations chez les collaborateurs pour un changement de pratiques. Ce projet a fait l'objet du préavis 11/2010.

L'enquête réalisée auprès des collaborateurs de l'administration communale d'Ecublens a montré que la voiture est le moyen de transport le plus utilisé soit pour les déplacements pendulaires soit pour les déplacements dans le cadre de l'activité professionnelle. Malgré le fait qu'environ un quart des répondants se rendent à leur lieu de travail à pied, les autres moyens de transport doux sont peu utilisés, en particulier pour effectuer les déplacements professionnels.

D'après les opinions d'un quart des collaborateurs, un renoncement à la voiture comme moyen de transport principal n'influencerait pas de manière significative la qualité de leurs déplacements.

Renforce cette perspective le constat que 72 % des employés de l'administration résident à moins de 5 km de leur lieu de travail et que les distances à parcourir pour s'y rendre sont donc faibles. Des marges de manœuvres importantes pour que ces déplacements s'inscrivent dans une mobilité plus durable existent bel et bien pour autant qu'elles soient soutenues par une palette de mesures d'accompagnement.

Les mesures envisagées concernent, en premier lieu, l'encouragement des automobilistes à un changement de pratiques, notamment par la mise en place d'une flotte de vélos électriques pour les déplacements entre les sites de l'administration, et par une gestion plus restrictive du stationnement. Les autres mesures proposées stimulent les collaborateurs à tester des moyens de transport alternatifs à la voiture et plus durables, et récompensent pour leurs efforts ceux qui s'engagent sur la voie de la mobilité durable grâce à la distribution d'éco-bonus.

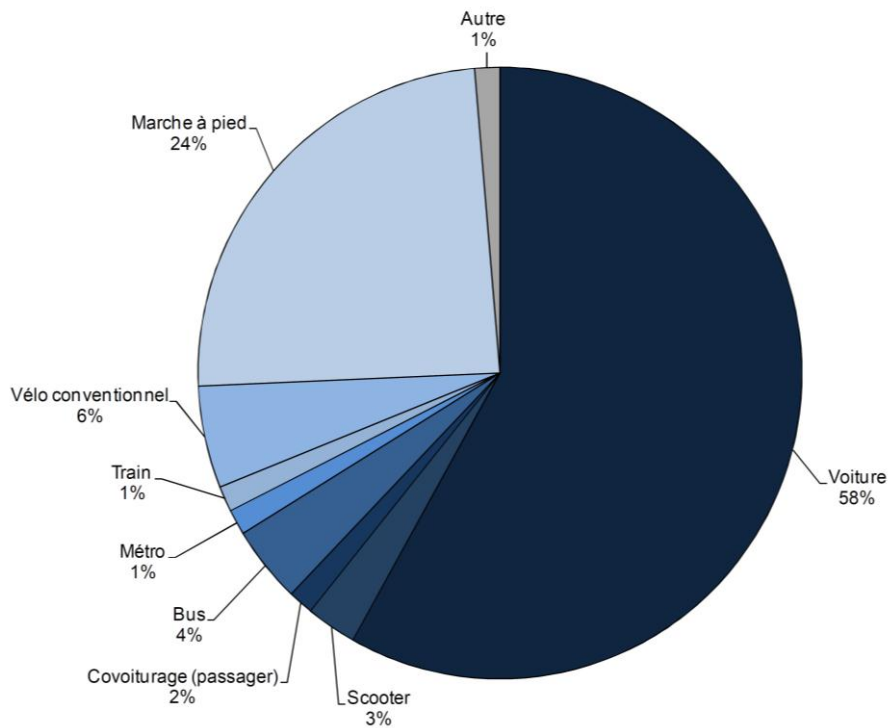
Un groupe de travail continue en interne à développer les mesures proposées par le plan de mobilité, afin de permettre prochainement leur mise en application.

### **Subvention mobilité**

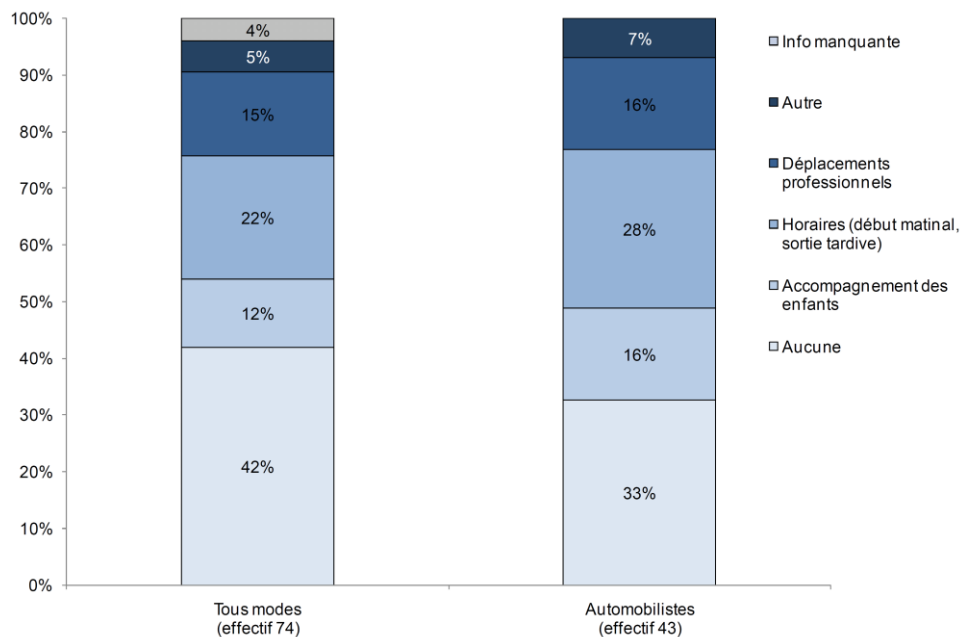
Le fonds communal d'encouragement pour le développement durable, mis en application dès 2010, prévoit de subventionner les achats en matière de mobilité de la population et des entreprises du territoire communal. Il s'agit des vélos électriques et des kits de transformation électrique, des scooters électriques et des véhicules électriques ou à gaz. Les plans de mobilité d'entreprise sont également subventionnés par ce biais.

## Plan de mobilité de l'administration communale

Moyen de transport principal pour se rendre au travail (enquête Ecublens 2010)



## Contraintes pesant sur le choix modal (enquête Ecublens 2010)



## Transports publics

### Communauté tarifaire vaudoise

Mobilis est un titre de transport unique valable sur l'ensemble du périmètre de la communauté tarifaire vaudoise (CTV) et ses 355 communes. Il permet d'emprunter tous les moyens de transports publics en les combinant à volonté.

Le 12 décembre 2010, la CTV a connu sa deuxième étape d'extension prévue dans le cadre du schéma directeur cantonal. Avec le soutien de l'Etat de Vaud, 11 entreprises de transports publics partenaires (dont six nouvelles) ont unifié leurs tarifs, pour près de 1'800 kilomètres de lignes.

Dans le cadre de l'harmonisation tarifaire, sur la base de l'augmentation de l'offre des entreprises partenaires, du renchérissement depuis 2007, ainsi que de la hausse du taux de la TVA, les tarifs Mobilis ont globalement augmenté de 4.8 %. Malgré cette hausse, des avantages tarifaires de Fr. 4.3 millions en faveur de la clientèle sur l'ensemble du périmètre sont octroyés par rapport à l'achat séparé de deux ou plusieurs titres de transport.

Les personnes en âge de retraite peuvent voyager – comme tout autre client – sur les lignes des 11 entreprises partenaires de la communauté tarifaire vaudoise Mobilis en achetant un abonnement adulte, un billet ou une carte journalière. Ceux qui ne voyagent pas avant 9 heures les jours de la semaine ont la possibilité de choisir un abonnement à prix préférentiel. Cette option a été retenue par la CTV dans le souci d'améliorer le confort des tous les voyageurs.

*(Source: Mobilis)*

### Réseau de transports publics à Ecublens

Le réseau est composé des lignes de transports publics de la région lausannoise (tl) et de la région Morges-Bière-Cossonay (MBC) suivantes:

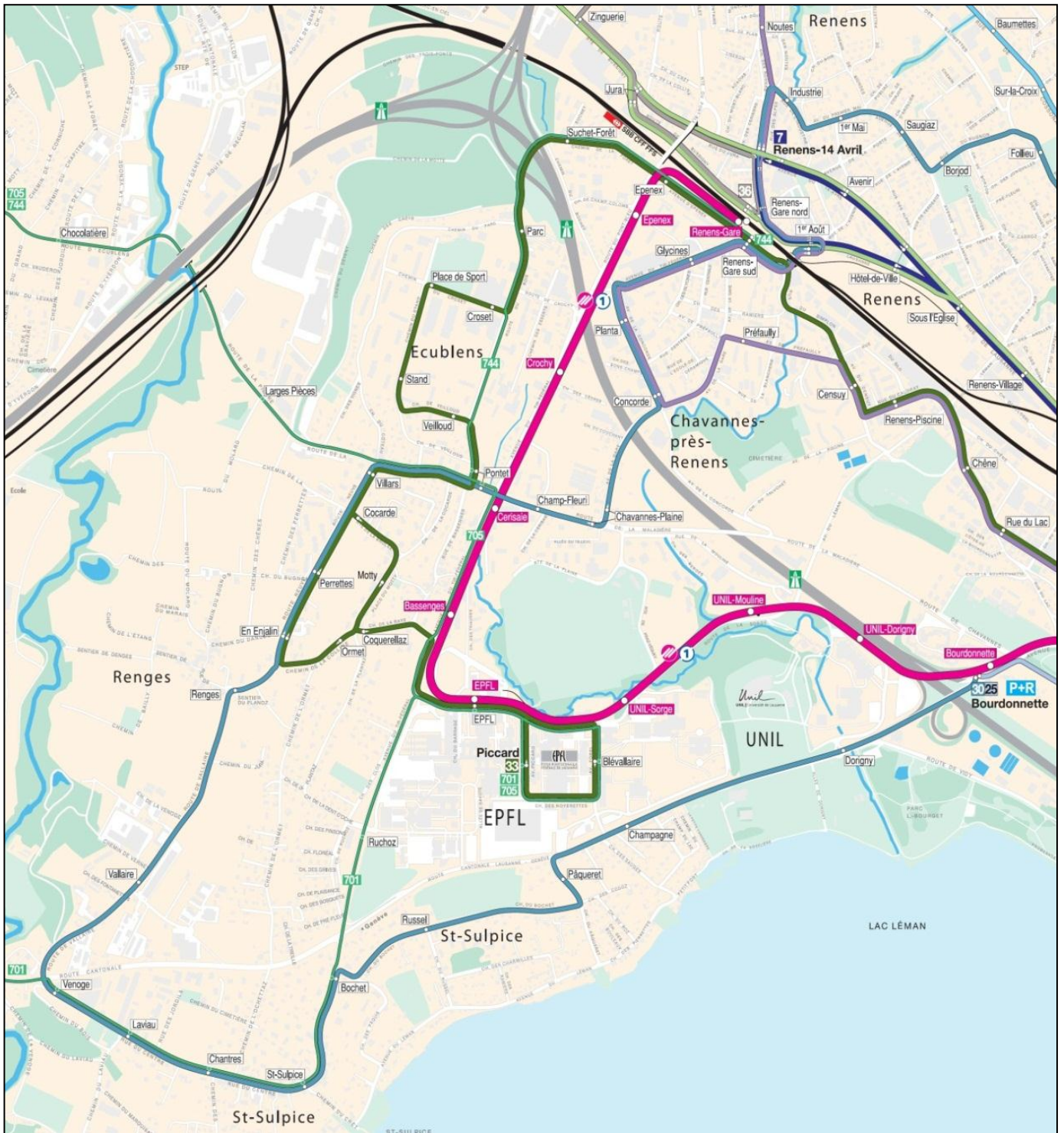
- Métro m1, entre Renens et Lausanne-Flon.
- Bus tl n° 30, entre Prilly-Eglise et Bourdonnette.
- Bus tl n° 32, entre Crissier-Timonet et Galicien.

- Bus tl n° 33, entre EPFL et Mont-Goulin.
- Bus TPM n° 701, entre EPFL et Echichens.
- Bus TPM n° 705, entre EPFL et Denges.
- Bus MBC n° 744, entre les gares de Morges et de Renens, en remplacement le week-end du trafic régional CFF et de la ligne TPM n° 705.
- "Taxibus" et "Pyjama", en dehors des heures habituelles d'exploitation des transports publics.

Depuis le 13 décembre 2009, les fréquences des lignes 30 et 33 ont été renforcées aux heures creuses, soit le soir et le week-end, avec une desserte assurée toute la journée sur l'intégralité des parcours.

En février 2010, des premiers ajustements d'horaires ont lieu pour une meilleure alternance des lignes 32 et 33 sur leur parcours commun.

En décembre 2010, quelques ajustements sont encore apportés sur les lignes de la commune d'Ecublens.





## Rapport d'activité des tl



En 2010, première année du nouveau plan d'entreprise 2010/2013, les tl ont mené nombre de projets pour répondre aux ambitions de ce dernier. En transportant plus de 95 millions de voyageurs, ils se rapprochent de l'objectif fixé par le plan, soit franchir le cap historique des 100 millions de clients transportés annuellement. Poursuivant une croissance maîtrisée, les tl ont renforcé leur culture d'entreprise et leurs responsabilités sociale et environnementale, confirmant ainsi leur attractivité sur le marché de l'emploi.

95 millions de clients sur les lignes tl. Sans reproduire l'augmentation historique de 2009 (+ 16 %), 2010 présente une progression de 7 %. Cette croissance se constate sur l'ensemble des types de transports tl. Les lignes "route" augmentent, notamment, de 6 % (-9 % en 2009), bénéficiant de l'effet R10. La combinaison des lignes 7, 17 et 36 desservant l'Ouest lausannois a permis, par exemple, une croissance de 1,3 millions de voyageurs par rapport à l'offre R08 dans ce secteur, soit + 15 %.

Globalement, la fréquentation des lignes urbaines a crû de + 6 %, celle des lignes régionales de + 9 %. Quant aux métros, la fréquentation du m1 est en croissance et ce, malgré l'arrêt de l'exploitation du 12 juillet au 14 août, remplacé par le service Métrobus. En effet, une première étape de travaux d'une ampleur inédite a porté sur le renouvellement des voies et la sécurisation du dépôt d'Ecublens, en vue d'une future augmentation de capacité du m1.

Le succès du m2 est toujours très vif. Sa fréquentation a augmenté de + 12 % (24,5 millions de voyageurs) – il a même battu son propre record, le 1<sup>er</sup> décembre, jour de fortes précipitations de neige transportant 107'675 voyageurs. Le métro automatique s'est révélé particulièrement fiable, le nombre et la durée des pannes ayant sensiblement diminué. Enfin, afin d'optimiser son exploitation, un horaire vacances a été généralisé sur cette ligne durant les vacances scolaires, périodes accusant une baisse de fréquentation (21 % en moyenne).

Cette croissance des voyageurs confirme les options prises pour attirer le plus grand nombre de clients: c'est la qualité des prestations de mobilité proposées qui stimule la demande en transports publics. En 2010, 35 nouveaux trolleybus articulés ont renouvelé la flotte; des systèmes d'information aux voyageurs en temps réel ont été développés; des actions de sensibilisation auprès des écoles et de prévention autour de la sécurité ont été réalisées.

En tant qu'entreprise gérante, les tl ont œuvré à l'extension de la communauté tarifaire vaudoise, en décembre. Ils ont poursuivi les études du réseau-t des axes forts de transports publics urbains, dont les autorités leur ont confié la direction de projet. Parmi les actions spécifiques de développement durable, l'ECO-conduite a réduit la consommation diesel de 5,7 % par rapport à 2009. Le succès des points de tri des déchets PET et alu placés dans certaines stations du m2 permet d'envisager leur extension à d'autres arrêts. De nouveaux appareils de lavage ont été installés dans les dépôts (Borde et Perrelet), plus rapides et recyclant l'eau à 100 %.

Enfin, les tl ont confirmé leur position pérenne et leur qualité d'entreprise formatrice au travers de la création de leur centre de compétence pour le développement professionnel des conducteurs. La nouvelle convention collective de travail (CCT) d'entreprise signée le 15 juillet avec leur partenaire social, le SEV, a renforcé leur responsabilité sociale. Cette nouvelle CCT intègre la convention ATT2 proposant une évolution sensible du système de l'aménagement du temps de travail pour les conducteurs.

*(Source: résumé du rapport d'activité 2010)*

